



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 août 2014 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour juillet 2014 - (51,879.11\$)
- 1.2 Acceptation des déboursés de juillet 2014 – (93,335.73\$)
- 1.3 Affectation de 1000\$ du surplus non affecté-Achat logiciel Target
- 1.4 Dépôt du rapport mi- année – Note au PV
- 1.5 Formation - Colloque de Zone – DG et DGA
- 1.6 Formation – Règlement d'emprunt - DG
- 1.7 Modification des assurances bâtiments
- 1.8 Annulation des assurances du Comité de Loisirs
- 1.9 Journée dialogue avec le maire et la Directrice générale – Note au PV

200 Sécurité publique

- 2.1 Prix matériels pour bornes sèches
- 2.2 Entente entraide incendie–Bouchette, Messines et Gracefield
- 2.3 Ajustement d'honoraire architecte – Projet caserne

300 Transport

- 3.1 Paiement location de niveleuse pour juillet
- 3.2 Zone d'embarquement

400 Hygiène du milieu / Environnement

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Don pour Fondation CSVG – Tournoi de golf bénéfique

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 CCU-Sylvain Larabie
- 6.2 Suivi sur la demande de tours cellulaire Bell Mobilité – Note au PV

700 Loisirs et culture

800 Correspondance

- 8.1 Rapport d'activité du maire – juillet 2014
- 8.2 Invitation vernissage de Pierre Simard
- 8.3 Finaliste-Grand prix ruralité 2014
- 8.4 Projet pilote SADC-connexion internet
- 8.5 Communiqué-Artiste en fête

900 Varia**1000 Période de questions****1100 Fermeture de la séance****Note au procès-verbal (1)**

Avant de débiter la séance, le maire demande une minute de silence pour le décès de monsieur Gérald Gauthier.

2014-08-874**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 août 2014 soit ouverte à 19 h 00 devant environ 7 contribuables.

ADOPTÉE

2014-08-875**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 4 août 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle avec **les ajouts suivants** :

- 1.10** Nomination de la conseillère Isabelle Clément – Comité de la garderie scolaire.
- 1.11** Assurance responsabilité civile - Association pour la protection du Lac Latourelle.
- 4.1** Annulation de l'avis de motion portant sur le règlement des roulottes.
- 5.2** Levée de fonds pour Nathalie Beauregard et Steve Brousseau

ADOPTÉE

2014-08-876**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 JUILLET 2014**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-08-877

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN JUILLET 2014

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 27 à 31 de juillet 2014 et qui totalisent un montant de 27 721,88 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 18 104,61 \$ pour les salaires versés en juillet 2014 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 885,16\$ pour le mois de juillet 2014 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 167,46\$ pour le mois de juillet 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-08-878

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2014 (93 335,73\$)

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE les déboursés de juillet 2014 qui totalisent un montant de 93 335,73 \$ sur le journal des déboursés no 237 à 244 soient acceptés.

ADOPTÉE

2014-08-879

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR L'ACHAT DU LOGICIEL TARGET

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'affectation d'un montant de 1000 \$ au poste budgétaire suivant;

- Du poste budgétaire 59 11000 000 (Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013)
- Au poste budgétaire 59 13100 000 (Excédent de fonctionnement affecté)

Le montant affecté servira pour l'achat du logiciel Target pour le département de la sécurité incendie.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (2)

Le maire a déposé un rapport mi- année faisant état des réalisations du conseil depuis le début de l'année ainsi que des projets en cours.

2014-08-880

COLLOQUE DE LA ZONE OUTAOUAIS DE L'ADMQ

CONSIDÉRANT que le colloque annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec se tiendra les 11 et 12 septembre 2014 au Château Cartier à Gatineau;

CONSIDÉRANT que le colloque se veut un événement de réseautage et d'information permettant aux participants de parfaire leurs connaissances et d'échanger sur leurs réalités économiques, politiques et juridiques ;

CONSIDÉRANT que les frais de participation sont de 200\$ pour les membres excluant les taxes par participants;

CONSIDÉRANT que la Directrice générale et la Directrice générale adjointe ont manifesté de l'intérêt à participer à cette activité;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale et de la Directrice générale adjointe à assister au colloque de zone devant avoir lieu à Gatineau le 11 et le 12 septembre 2014 ainsi que les frais d'inscription au montant total de 400 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-08-881

AUTORISER UNE FORMATION DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – RÈGLEMENT D'EMPRUNT

CONSIDÉRANT que l'ADMQ donne une formation à Gatineau sur les procédures d'un règlement d'emprunt au coût de 278 \$;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale à suivre ladite formation donné par l'ADMQ à Gatineau le 30 septembre 2014 au coût de 278 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-08-882

MISE À JOUR ET MODIFICATION AUX ASSURANCES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que le dossier des assurances des bâtiments municipaux a été mise à jour et qu'il y a lieu de revoir à la hausse les assurances des bâtiments municipaux;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu

QUE ce Conseil accepte l'augmentation des montants des garanties d'assurances proposées ainsi que la nouvelle tarification s'y rattachant.

ADOPTÉE

2014-08-883

ANNULATION DE LA POLICE D'ASSURANCE APPLICABLE À L'ORGANISME « COMITÉ DE LOISIRS CULTURELS DE BLUE SEA »

CONSIDÉRANT que l'organisme « Comité de Loisirs culturels de Blue Sea » a cessé ses opérations et qu'il a été dissout;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale à annuler l'assurance applicable à l'organisme« Comité de Loisirs culturels de Blue Sea ».

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (3)

Le maire informe les citoyens qu'il y aura une journée dialogue avec le maire et la Directrice générale, samedi le 9 août 2014, qui sera tenue à la Maison des Jeunes à partir de 10h ainsi qu'au Centre Récréatif du lac Long à partir de 13h30.

2014-08-884

NOMINATION DE LA CONSEILLÈRE ISABELLE CLÉMENT AU COMITÉ DE LA GARDERIE SCOLAIRE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu

QUE ce Conseil nomme la conseillère Isabelle Clément à titre de représentante de la Municipalité pour siéger sur le comité de la garderie scolaire.

ADOPTÉE

2014-08-885

INCLURE À L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVIL DE LA MUNICIPALITÉ - L'ORGANISME ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LATOURELLE (APELL)

CONSIDÉRANT que l'organisme APELL a pour objectif la protection du lac Latourelle et de l'environnement en sensibilisant le public;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire apporter un support à l'organisme APELL;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu

Que ce Conseil ajoute l'organisme APELL sur l'assurance responsabilité civile de la Municipalité.

ADOPTÉE

2014-08-886

INSTALLATION DES BORNES SÈCHES ET AUTORISATION DE DÉPENSE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a déjà approuvé la tarification pour la location de la rétro-caveuse pour l'installation des bornes sèches par sa résolution numéro 2014-06-824;

CONSIDÉRANT que le coût des matériaux nécessaires à l'installation des bornes sèches est évalué à 2,688 \$ excluant les taxes;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu

QUE ce Conseil autorise l'achat du matériel nécessaire à l'installation des bornes sèches au montant maximal de 2,688 \$ excluant les taxes afin de procéder à l'installation des bornes sèches tel que prévu.

ADOPTÉE

2014-08-887

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR UN SERVICE D'ENTRAIDE EN SÉCURITÉ INCENDIE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA ET LES MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE, MESSINES ET GRACEFIELD

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente intermunicipale est obligatoire entre les municipalités afin de respecter le schéma de couverture en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que plusieurs rencontres ont eu lieu entre les municipalités de Blue Sea

Bouchette, Messines et Gracefield afin de préparer un protocole d'entente à intervenir;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente à être signé a été présenté aux membres du Conseil;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce conseil autorise le maire et la Directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Blue Sea, les nouveaux protocoles d'entente intermunicipale à intervenir entre les municipalités de Bouchette, Messines et Gracefield ainsi que tout autres documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE

2014-08-888

RÉOUVERTURE DU DOSSIER POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

CONSIDÉRANT qu'afin d'acheminé notre demande de subvention au programme d'infrastructure Québec Municipalité (PIQM) pour notre projet de construction, nous devons avoir des estimés récents;

CONSIDÉRANT que nos estimés date de juillet 2011;

CONSIDÉRANT que la firme Lapalme Rhéault Architectes et Associés ont réajusté les honoraires professionnels pour la reprise du dossier afin de représenté les coûts réels en date de 2014, à savoir;

<u>Volet architecture</u>	<u>2011</u>	<u>2014</u>
Réouverture du dossier	N/A	600 \$
Phase de l'appel d'offre	600 \$	600 \$
Administration du contrat (4 visites)	1800 \$	2250 \$
<u>Volet mécanique et électrique</u>		
Revalidation de l'estimé	N/A	420 \$
Revue des plans et devis	N/A	525 \$
Surveillance partielle des travaux (4 visites)	3000 \$	3000 \$
<u>Volet structure et civil</u>		
Services durant la construction	1800 \$	2700 \$

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu;

QUE ce Conseil accepte le réajustement des honoraires proposé par la firme Lapalme Rhéault Architectes et Associés au montant de 3,210 \$ excluant le taxes et autorise la Directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents relatifs à la réouverture dudit dossier.

ADOPTÉE

2014-08-889

AUTORISATION DE PAYER LA FACTURE DE LOCATION D'UNE NIVELEUSE-DAVID TANNER INC

CONSIDÉRANT que ce Conseil avait autorisé la location d'une niveleuse de la compagnie David Tanner Inc. par sa résolution numéro 2014-05-792;

CONSIDÉRANT la facture du mois de juillet au montant de 1,700\$

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture du mois de juillet au montant total de 1,700\$ excluant les taxes à la compagnie David Tanner Inc.

ADOPTÉE

2014-08-890

CIRCUITS DE TRANSPORT COMMUNAUTAIRE VG - ZONES D'EMBARQUEMENT

CONSIDÉRANT que le guichet unique adaptés et collectifs (GUTAC) démarre un projet pilote de transport communautaire;

CONSIDÉRANT que ce projet a été sélectionné par la Municipalité régionale de comté Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT que les zones d'embarquement ont été présentées au membre du conseil des municipalités locales, à savoir;

4, rue Principale	En face du presbytère
10, rue Principale	Bureau municipal
26, rue Principale	En face de la plage publique
Intersection – Chemin du Blue Sea Nord – Chemin Tremblay	
Intersection – Chemin du Blue Sea Nord – Montée des Pins	
Intersection – Chemin du Blue Sea Nord – Chemin Bellevue	
Intersection Rue du Pont - Chemin du Lac des Iles Est	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Chemin Belcourt	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Chemin du Domaine Mont-Lac	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Avenue des bons vivants	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Chemin Lafontaine	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Chemin des sportives	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Chemin B.-Fortin	
Intersection – Chemin du Lac-Long – Chemin Poulin	
Intersection – Chemin du Lac des Iles Est – Chemin de la Belle-Baie	
Intersection – Chemin du Lac des Iles Est – Chemin Dénommé	
Intersection – Chemin d'Orlo – Chemin de la Gare	

Intersection – Chemin d’Orlo – Chemin du Lac-Roberge	
Intersection – Chemin du Lac-Castor – Chemin du Lac Edja Ouest	
Intersection – Chemin du Lac-Castor – Chemin Alphonse Tremblay	
Intersection – Chemin du Lac Edja Est – Chemin du Lac Caya	

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu

QUE ce Conseil approuve la version finale proposée par le GUTAC du circuit pour la Municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2014-08-891

ANNULLATION DE L’AVIS DE MOTION DÉPOSÉ LE 2 JUIN 2014 PORTANT SUR L’ADOPTION D’UN RÈGLEMENT (2014-034) SUR L’UTILISATION DE VÉHICULES DE CAMPING.

CONSIDÉRANT qu’un avis de motion a été déposé le 2 juin 2014 portant sur l’adoption d’un règlement (2014-034) sur l’utilisation de véhicules de camping;

CONSIDÉRANT que la Municipalité nécessite plus de temps pour régler l’occupation des véhicules de camping;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil annule l’avis de motion déposé le 2 juin 2014 portant sur l’adoption d’un règlement (2014-034) sur l’utilisation de véhicules de camping et de continuer à appliquer les règlements municipaux existant (96-10-07, 96-12-02 (A) et 99-11-15 (B) jusqu’à l’adoption d’un nouveau règlement.

ADOPTÉE

2014-08-892

DON POUR LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (CSVG) – TOURNOI DE GOLF

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de commandite de la part du CSVG et que ce Conseil désire s’impliquer au niveau de la communauté;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

Que ce Conseil autorise la participation d’un membre du Conseil au tournoi de golf au coût de 125\$ afin d’appuyer la levée de fonds du CSVG.

ADOPTÉE

2014-08-893

LEVÉE DE FONDS POUR NATHALIE BEAUREGARD ET STEVE BROUSSEAU

CONSIDÉRANT que la municipalité de Blue Sea est sensible à ce que vit le jeune couple formé de Nathalie Beauregard et Steve Brousseau, tous deux résidents de la Municipalité de Cayamant;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Blue Sea aimerait venir en aide au jeune couple afin qu'ils puissent se concentrer sur le rétablissement de la jeune maman;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu

QUE ce Conseil participe à une levée de fond en installant des boîtes de collecte aux endroits suivants :

- Bureau municipal (jusqu'au 27 septembre 2014)
- Mont-Morissette lors du pique-nique du 27 septembre 2014.
- Église de Blue Sea lors de l'activité pour les journées de la culture ayant lieu le 27 septembre 2014

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (3)

Le conseiller Marc Lacroix fait un bref résumé de la situation financière de la Clinique Santé Haute-Gatineau, il mentionne entre autres qu'il y a 388 dossiers de Blue Sea à la clinique, et qu'en 2013 la clinique a terminée l'année avec un surplus de 1522 \$ comparativement au déficit de 2012. La clinique est présentement en période de restructuration ayant pour objectif de continuer et d'améliorer les services ainsi que la situation financière.

Le conseiller Marc Lacroix déposera le rapport financier de la clinique lors de l'assemblée du 2 septembre 2014.

ADOPTÉE

2014-08-894

MAINTIEN DE L'ARRÊT DE TRAVAUX POUR LA PROPRIÉTÉ DU 15 CHEMIN DES CERFS ET DÉLAI POUR SE CONFORMER

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 juillet 2013, le conseil se prononça, par voie de la résolution 2013-07-507, dans le dossier de Sylvain Larabie et sa propriété du 15 chemin des Cerfs, pour maintenir l'arrêt de travaux émis par l'inspecteur en Bâtiment et Environnement, Christian Michel;

CONSIDÉRANT que le Conseil avait demandé à ce que monsieur Larabie, fournisse un certificat de localisation nous décrivant précisément l'implantation du bâtiment principal par rapport à la limite des hautes eaux;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu ledit certificat décrivant l'implantation du bâtiment, accompagné du plan numéro 13M-262, minute 7237 le 17 avril 2014;

CONSIDÉRANT que selon le même plan, le bâtiment principal se trouve à 9,21m de la limite des hautes eaux, par conséquent empiète dans la marge de protection riveraine de 10 m.

CONSIDÉRANT que la marge de construction riveraine, requise par notre règlement de zonage 93-03-15B, est de 21,9 mètres de la limite des hautes eaux, et que le bâtiment principal se trouve à 9,21 mètres de la limite des hautes eaux, soit une dérogation de 12,69 mètres (41,6 pieds).

CONSIDÉRANT qu'un arrêt de travaux a été émis 23 mai 2013 par l'inspecteur en bâtiment et environnement, Christian Michel, et que le dossier de Monsieur Larabie avait été étudié par le comité consultatif d'urbanisme le 19 juin 2013 et suite à la réception du certificat a été étudié de nouveau le 24 avril 2014;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu

QUE la Municipalité maintienne le statu quo dans le dossier de monsieur Larabie, à savoir le maintien de l'arrêt des travaux et font les recommandations suivantes :

Que monsieur Larabie fournisse un nouveau plan pour une implantation d'un bâtiment principal, qui respecte nos marges de construction;

Que monsieur Larabie fournisse un nouveau plan et devis pour une installation septique reflétant les changements de la nouvelle implantation;

Qu'un délai maximal de 11 mois, à compter de la date d'adoption de la présente résolution, soit accordé à monsieur Larabie pour déplacer son bâtiment dérogatoire ou pour changer l'usage et le rendre conforme à notre règlement de zonage.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (4)

Bell Mobilité – Le maire informe les citoyens que nous avons reçu une correspondance de Bell Mobilité suite à l'envoi de notre résolution numéro 2014-06-834 demandant un meilleur service de cellulaire.

Bell Mobilité nous informe que leur nouveau site sans fil situé dans le secteur de Messines devrait entrer en service vers la fin août et que sans améliorer la couverture à 100% de notre communauté, il y a espoir que nos citoyens voient une différence dans la qualité du service reçu, surtout au nord de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 19H40 À 20H00

2014-08-895

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 août 2014 soit close à 20h00.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière